

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 29 juin 2021

La Présidente Léonie de Lussanet ouvre la séance à 19h00.

Présent(e)s sur place:

Membres du bureau :

Léonie DE LUSSANET (présidente), Yves TOUCHARD (trésorier), Virginie DINOTO (secrétaire)

Animateurs :

Xavier LLAMAS , Lucie LIMA

Adhérent(e)s :

Isabelle Charpentier, Claire Llamas

4 pouvoirs ont été donnés à la Présidente

Compte rendu de l'activité

Rapport moral saison 2020/2021 :

Cette année a démarré dans un contexte toujours lourdement coloré par la pandémie. Le forum n'a pas pu avoir lieu et nous avons basculé vers des inscriptions en ligne EMAS.

En plus de nos activités habituelles, cours d'instruments individuels (piano, guitare, batterie, chant, basse, saxophone, trombone, trompette, flûte traversière et violon), atelier (éveil musical, découverte, Jeunes Adultes, Jazz, Pop, Funk/Soul), cours de formation musicale et le cursus complet, EMAS a aussi proposé un atelier parent - bébés. Malheureusement, il n'y a pas eu assez d'inscriptions permettant l'ouverture d'un atelier d'éveil musical ni pour des 2- 5 ans ni pour les bébés, et nous n'avons pas eu d'élève au cursus complet.

Plein d'espoir et d'enthousiasme nous avons entamé les cours en septembre et avons commencé à déployer le programme pédagogique sur une durée de 30 séances. A la fin de l'année tous les élèves ont pu bénéficier des 30 séances, mais toujours pas selon le format habituel. Ayant été confronté à nouveau à des contraintes de sanitaire à plusieurs reprises et sous des formes différentes, l'équipe d'EMAS a anticipé au mieux la problématique de la continuation de l'enseignement à distance. Avec l'expérience de l'année dernière les bascules et solutions ont été mises en place promptement.

Afin d'avoir accès aux dernières informations précises et conseils par rapport aux applications des nouvelles règles dans le milieu de l'enseignement musical et d'offrir à l'équipe des profs la possibilité de se former aux nouvelles technologies Xavier s'est rapproché, au nom de l'EMAS, du RIF (Réseau des Musiques Actuelles en Île-de-France). Le RIF est en mesure d'offrir des partenariats et des aides financières aux projets de formation entre ses adhérents.

EMAS est devenu par la suite adhérente et bénéficie désormais de leur réseau d'informations sur des conditions sanitaires, juridiques et pédagogiques et leur plateforme d'auto-formation entre adhérents (tous acteurs dans le domaine de la musique). EMAS participe aux différents comités de travail (diffusion, action culturelle et pédagogie) et pilote avec le MJC de Rambouillet et les Conservatoires de Rambouillet et de Saint-Arnoult-en-Yvelines des sessions d'auto-formation. 5 de nos professeurs ont déjà participé aux sessions de formation gratuites.

Malheureusement, cette année encore, nous n'avons pas pu organiser de manifestations publiques. Cependant, l'équipe d'EMAS a fait de son mieux en organisant des petites représentations par instrument et/ou par atelier.

Nous renouvelons vivement nos remerciements à la Mairie pour son soutien à nos activités et pour le prêt des salles.

Les statistiques

La saison 2020/2021 a clos avec 120 (157 n-1) adhérents, baisse de 24% par rapport à l'année avant COVID et 127 activités (165 n-1*) baisse de 23%, dont 85 (103 n-1*) élèves inscrits en cours individuels, 0 en atelier pêle-mêle (0 n-1*), 40 (62 n-1*) en ateliers permanents dont 6 (5 n-1*) en atelier découverte et 0 (11 n-1*) en éveils musicaux. Répartition géographique des 120 élèves : 49 (61 n-1*) élèves de Sonchamp, élèves (110 n-1*) de la zone Rambouillet Territoire et 10 de l'extérieur. Répartition sur une totale de 21 communes (25 n-1*).

*(n-1) correspond aux chiffres de l'année 2019/2020

Rapport financier saison 2020/2021 :

Nous allons finir l'année avec un déficit dans l'ordre de 1500€ - voir compte de résultat en annexe

Lecture et approbation du rapport financier.

L'année 2020 / 2021 nous a aussi amené à réfléchir sur la pérennité financière de l'association. Le fait de ne plus avoir la certitude de pouvoir mettre en place notre programme (crise sanitaire) pendant la saison, est un réel danger pour notre trésorerie. Il nous faut aller vers un système qui assure l'enseignement par l'autofinancement total des cours, au moindre coût pour les élèves, sans que le budget pour le fonctionnement (entretien et remplacement du matériel, frais bancaires et d'assurance, etc.) soit compromis et sans lien avec le nombre d'adhérents inscrits.

Il est très important aussi, de pouvoir garantir notre engagement d'enseignement sur la durée d'une saison auprès des adhérents. Ceci est possible, à partir du moment où les cotisations couvrent les rémunérations des profs pour l'enseignement, et les adhésions et subvention de la Mairie couvrent les frais de fonctionnement, mais remet en question l'application du taux dégressif. Jusqu'à il y a 2 saisons nous avons toujours pu générer le budget nécessaire pour compenser ce manque de cotisation, qui représente un montant de 1500 - 2000€ par saison, par des éventuels excédents des cotisations des cours collectifs. Malheureusement le contexte des confinements et conditions sanitaires actuelles, ne fait que diminuer le nombre d'inscriptions à l'école.

EMAS propose donc de geler l'application du taux dégressif le temps que nous ne sommes pas en mesure de générer le budget compensatoire nécessaire.

Vote et acceptation à l'unanimité pour le gel du taux dégressif.

Organisation du bureau

La Présidente Léonie de Lussanet et la secrétaire Virginie Di Noto, renouvellent leur engagement pour la saison 2021/2022 et le trésorier Yves Touchard fait savoir qu'il est démissionnaire à la fin de cette saison.

Nous remercions Yves pour l'énergie et efforts qu'il a bien voulu donner à notre association et respectons son souhait.

La Présidente demande aux adhérents présents s'il y a un candidat afin de pouvoir occuper ce poste vacant à partir du 1er octobre 2021.

Madame Claire Llamas se porte candidate.

La Présidente procède au vote.

L'assemblée vote à l'unanimité pour que Madame Claire Llamas remplace Monsieur Yves Touchard à partir de la saison prochaine.

Le Bureau a décidé de transférer le pouvoir bancaire à la nouvelle trésorière élue dès la rentrée.

Projets saison 2021/2022

WE Les musiques du monde : stages, masterclass, concert et échanges avec des ateliers des conservatoires et des écoles de musique des alentours sur le thème de Musiques du Monde.

Relance du cursus complet et éveil musical

10^{ème} année d'EMAS : fête, concerts et interventions musicales dans le village

Participation des ateliers permanents à la fête de la musique de Rambouillet

Questions diverses

Il n'y a pas eu des questions

La séance est levée à 19h45

Fait à Sonchamp le 1 juillet 2021

Léonie DE LUSSANET

La présidente

Yves TOUCHARD

Le Trésorier